

Communiqué de presse

Fribourg, 13 juillet 2018

Rapport de l'Inspection des Finances: l'HFR déjà en action

Le Conseil d'administration de l'hôpital fribourgeois (HFR) prend acte du rapport de l'Inspection des finances dont les recommandations s'inscrivent dans les travaux en cours visant à améliorer la conduite financière et la comptabilité analytique de l'hôpital. Il rappelle qu'un soutien étatique complémentaire est indispensable pour permettre un développement harmonieux de l'hôpital des fribourgeoises et des fribourgeois.

En premier lieu, l'HFR tient à relever que le rapport de l'Inspection des finances ne remet pas en question la bonne tenue de sa comptabilité financière et souligne sa collaboration constructive et transparente avec les auditeurs. C'est dans cet état d'esprit que l'hôpital met en œuvre depuis le début de l'année des mesures conséquentes visant à améliorer sa gestion clinique et à consolider sa conduite financière.

Par ailleurs, l'HFR regrette que, contrairement aux pratiques usuelles, les instances dirigeantes de l'hôpital n'ont pas été consultées sur ce rapport, qui ne leur a été adressé qu'en début de matinée de ce jour. L'HFR estime ainsi que les fondements de certaines affirmations dont il a pu prendre connaissance doivent être considérablement relativisées comme par exemple l'existence d'une politique salariale qui serait trop généreuse en comparaison avec celle du reste de la fonction publique fribourgeoise. Les différences résident surtout dans l'appréciation des fonctions dont certaines propres à l'hôpital ne trouvent pas de correspondance dans le catalogue des fonctions de l'Etat (p.ex. secrétaires médicales).

La nécessité de se doter d'une planification financière solide et d'apporter des améliorations conséquentes à sa comptabilité analytique sont deux priorités du Conseil d'administration et de la Direction générale de l'HFR. Aussi, le rapport de l'Inspection des finances publié ce jour et les recommandations émises apportent une contribution utile aux travaux déjà lancés par l'hôpital depuis le début de l'année.

Le Conseil d'administration est conscient des importants défis auxquels l'HFR doit faire face et a entrepris les actions à même d'améliorer la situation sans tarder. Dès l'été 2017, une Taskforce a été mise en place pour améliorer tous les processus en vue d'améliorer l'efficacité et d'apporter des optimisations de charges et de revenus adéquates sans toucher à la qualité de la prise en charge des patients. Fort de ces actions, la durée moyenne de séjour des patients hospitalisés a pu être réduite de manière conséquente d'un jour en moyenne (de 7.35 à 6.30 jours sur le site de Fribourg depuis janvier 2018), avec pour effet une hausse conséquente de l'activité clinique (600 patients de plus que l'année dernière à la même période, soit une hausse de 5 %). Malgré cette croissance soutenue, les effectifs ont été maintenus globalement stables, avec des renforts ciblés là où cela s'avère nécessaire afin de garantir la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients.

Communiqué de presse

Fribourg, 13 juillet 2018

La réduction des tarifs de facturation depuis 2012 tout comme les surcoûts salariaux induits par la législation cantonale pèsent toutefois lourdement sur l'équilibre financier de l'HFR. Le Conseil d'administration salue dès lors la disposition du Conseil d'Etat exprimée en mai de cette année à soutenir financièrement l'HFR dans son fonctionnement durant une période transitoire en contrepartie des mesures d'efficacité clinique et d'amélioration de sa conduite financière et de sa comptabilité analytique. Dans le contexte actuel de forte concurrence sur le marché, ce soutien s'avère indispensable. Pour sa part, le Conseil d'administration présentera le plan d'actions qui lui a été demandé par le Conseil d'Etat d'ici fin août.

Le Conseil d'administration avec sa nouvelle Direction générale sont motivés à développer un hôpital performant en vue de maintenir des prestations médicales de qualité à des coûts maîtrisés.

Renseignements

Pierre Aeby, vice-président du Conseil d'administration
T 078 715 01 70

Service de presse

Jeannette Portmann, chargée de communication, T 026 306 01 25